

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 15 juin 2018

L'initiative pour une eau potable propre rejetée à juste titre par le Conseil fédéral

Jugée draconienne, l'initiative pour une eau potable propre n'a pas convaincu le gouvernement. Ce dernier ne veut pas non plus lui opposer de contre-projet. L'Union suisse des paysans salue ces deux décisions : l'initiative est extrême, et des mesures concrètes sont déjà déployées pour répondre à ses revendications. L'agriculture est en train de faire ce qu'elle a à faire en concrétisant divers plans d'actions et stratégies.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral s'est penché sur l'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine ». Il rejette le texte et renonce à lui opposer un contre-projet. L'Union suisse des paysans (USP) soutient les décisions prises par le gouvernement. L'initiative va bien au-delà du but visé : elle restreindrait d'une manière extrême la production de nombreux aliments en Suisse et aurait pour effet d'accroître les importations. Une eau potable propre, des rivières, des ruisseaux et des lacs en bonne santé, davantage de biodiversité, un approvisionnement accru en fourrages indigènes et moins d'antibiotiques : toutes ces revendications de l'initiative, les familles paysannes de Suisse les prennent très au sérieux. À ce titre, elles soutiennent les plans d'actions Produits phytosanitaires et Biodiversité déjà lancés, tout comme la Stratégie Antibiorésistance, et elles prennent aussi une part active dans leurs mises en œuvre respectives. Les familles paysannes ont aussi développé leurs propres projets, par exemple pour encourager la culture des céréales fourragères en Suisse. Les paysans suisses veulent défendre leur place de leader mondial de l'agriculture durable et préserver la confiance des consommateurs en leurs produits de grande qualité.

L'USP attend du gouvernement, de l'administration et des politiques qu'ils mettent à présent leur énergie dans les affaires courantes et qu'ils conçoivent la future politique agricole de telle sorte qu'elle réponde au nouvel article constitutionnel 104a : il s'agit de garantir la sécurité alimentaire en Suisse en veillant à la durabilité et à la préservation des ressources naturelles ! Pour ce faire, il convient de prendre en compte l'effet et les résultats de la politique agricole actuelle. Lancée il y a cinq ans, cette dernière a totalement chamboulé le système des paiements directs et instauré de nombreux programmes, dont l'avancée s'annonce à présent prometteuse. Le déploiement final de leurs effets prendra encore du temps, car la nature ne travaille pas sur commande. Par ailleurs, il est essentiel pour le secteur agricole de réussir à écouler ses produits et de générer de la valeur ajoutée sur les marchés. Plutôt qu'un frein, les conditions cadres de la politique agricole doivent constituer un soutien à cet effet. À cet égard, l'USP se livrera à un examen critique des mesures envisagées dans le cadre de la prochaine réforme de la politique agricole.

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie à l'USP, tél. 078 803 45 54

www.sbv-usp.ch